



Association canadienne des
producteurs de semences

RAPPORT ANNUEL

2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Message de président	1
Qui nous sommes	2
Plan stratégique 2017–2023	3
Nos résultats :	5
CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES	5
CERTIFICATION ET TECHNOLOGIE	8
MODERNISER LES NORMES ET LE SYSTÈME D'ASSURANCE DE L'ACPS	10
COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS	12
SYNERGIE DES SEMENCES	15
MISE À JOUR FINANCIÈRE	17
Notre Assemblée annuelle de 2019	21
Notre conseil	23
Nos comités	24
Notre personnel	25

Les états financiers vérifiés de 2019–2020 et le procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2019 sont disponibles à l'adresse seedgrowers.ca.

MESSAGE DE PRÉSIDENT

J'en suis à ma deuxième année à titre de président et je demeure déterminé à renforcer le système canadien des semences en m'assurant que l'ACPS et ses membres travaillent en ce sens. Le présent rapport annuel donne aux membres l'occasion de vérifier si les priorités de l'ACPS et les leurs sont en harmonie.

L'an dernier, le conseil d'administration a entériné le Livre blanc sur Synergie des semences qui présente un plan de haut niveau pour le changement et propose la création d'une nouvelle Organisation nationale des semences dotée d'un vaste mandat qui inclut la responsabilité à l'égard de la certification des semences. La vision constitue un modèle de partenariat public-privé pour une organisation sans but lucratif régie par l'industrie et habilitée et supervisée par le gouvernement.

L'ONS remplacerait l'ACPS et ses filiales, l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS), l'Institut canadien des semences (ICS), l'Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC) et la Canadian Plant Technology Agency (CPTA). Comme la plupart des plans importants touchant de nombreux intervenants, les difficultés surgissent dans les menus détails et ce projet n'y fait pas exception. Il y aura beaucoup de travail à faire pour planifier la façon dont l'ONS fonctionnera et pour ensuite obtenir la rétroaction des membres concernant ces plans.

En ce qui a trait à nos activités de base, le rapport rappelle aux membres que les efforts déployés par les administrateurs et le personnel de l'ACPS se poursuivent dans le but de moderniser la prestation des services de certification et des services aux membres. Bien que les niveaux d'adhésion et de superficie inspectée soient demeurés stables en 2019, des progrès ont été réalisés pour ce qui est de la modernisation des normes de l'ACPS, d'une amélioration des systèmes d'assurance et de gestion des données, de la création d'un programme de perfectionnement professionnel pour le secteur des semences. Avec les organisations partenaires du secteur des semences à la Table ronde sur la chaîne de valeur du secteur des semences, l'ACPS a également continué de travailler en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur des plans de modernisation de la réglementation des semences.

L'accent étant mis sur les membres, un important changement apporté à la structure d'adhésion de l'ACPS a été approuvé lors de l'Assemblée générale extraordinaire

des membres l'automne dernier, après les discussions lors de l'Assemblée annuelle de l'été. Il devrait donner un accès plus efficace sur le plan des coûts à l'adhésion et devrait reconnaître les contributions des employés et des membres de la famille à la production de semences certifiées.

Tels qu'ils ont été approuvés lors d'une Assemblée générale extraordinaire des membres, les droits d'adhésion sont désormais sans incidence sur les revenus. Le premier membre d'un compte devra payer un droit établi et tous les membres individuels supplémentaires verseront une cotisation nominale. Ce changement vise à accroître la représentation de ceux et celles qui participent à la production des semences et à encourager la planification de la relève.

En outre, les statuts de l'ACPS ont été mis à jour afin de permettre au conseil d'administration, à sa discrétion, de donner aux membres la possibilité de voter à distance (p. ex. vote électronique, vote par la poste), s'assurant ainsi que tous les membres, peu importe où ils se trouvent, peuvent participer activement aux futures assemblées annuelles de l'ACPS.

C'est à la réunion interprovinciale de 2019 à Saskatoon que les membres ont pu, pour la première fois, jeter un coup d'œil à une ébauche d'un plan pour une nouvelle Organisation nationale des semences et fournir une rétroaction. Je crois que le plan nous oriente dans la bonne direction et que toutes nos organisations peuvent collaborer à un plan final où chacun peut y trouver de la valeur. Personne n'a dit que ce serait facile, mais toutes nos organisations ont des intérêts communs de haut niveau. Les buts partagés nous lient et, bien que nous venions tous d'un endroit différent, bâtir un secteur des semences prospère signifie que nous allons avancer ensemble. Nous devons continuer à aller de l'avant pour obtenir un consensus sur la forme et la fonction d'une nouvelle Organisation nationale des semences.

Comme je l'ai dit depuis que je suis devenu président, et lors des nombreuses réunions de membres l'an dernier, chaque voix compte. Je veux entendre ce que pensent les membres et j'attends avec impatience le moment où nous pourrions nous réunir de nouveau en personne.

Jonathan Nyborg
Président



QUI NOUS SOMMES

L'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS) est l'organisation nationale de normes et de certification qui assure l'intégrité variétale des cultures de semences pour le système de certification des semences au Canada. Depuis 1904, notre organisation sans but lucratif, comptant 3 500 membres répartis dans neuf provinces et sept filiales régionales, a géré la certification variétale des cultures de semences qui produisent les semences pédiées nécessaires à la production de cultures commerciales.

Travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de la chaîne de valeur au sein du système officiel de certification des semences administré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'ACPS certifie tous les ans les cultures de semences de plus de 2 200 variétés, dont plus de 40 espèces différentes, produites sur plus de 1,3 million d'acres, ce qui constitue l'une des superficies les plus importantes et les plus diversifiées de semences certifiées au monde. Cela assure un approvisionnement fiable de semences de haute qualité possédant une identité génétique assurée tant sur les marchés d'exportation que sur le marché canadien.

De par sa position unique au sein du secteur agroalimentaire, la mission, la vision et les valeurs de l'ACPS comprennent également la représentation des producteurs de semences et les semences certifiées grâce à un vaste réseau national et international

d'intervenants. Ces activités sont détaillées dans *Nos résultats : Communications, services aux membres et relations avec les intervenants*.

Les membres de l'ACPS varient en taille et en importance, depuis des fermes familiales indépendantes à d'importantes entreprises semencières. En tant que chefs de file dans le domaine de l'innovation dans l'agriculture canadienne, les producteurs de semences sont au cœur du secteur agroalimentaire. L'ACPS s'est engagée à les représenter et à les appuyer, à faire avancer le secteur agroalimentaire avec ses partenaires, et à expliquer leur importance pour la société.

Les données sur la composition de l'ACPS, les cultures et la superficie certifiée en 2019 sont présentées dans *Nos résultats : Certification et services technologiques*.

PLAN STRATÉGIQUE DE L'ACPS

NOTRE MISSION

Représenter et appuyer nos membres, faire avancer les intérêts de l'industrie des semences et, en collaboration avec nos partenaires, livrer et promouvoir un système de certification des semences flexible, réactif et rentable au Canada

NOTRE VISION

L'ACPS est une organisation novatrice, fondée sur la science qui est engagée à appuyer un secteur agricole canadien à titre de chef de file mondial respecté dans le domaine de l'assurance de la qualité et de la traçabilité génétique des semences

NOS VALEURS

Responsabilité, Intégrité, Imputabilité, Transparence, Collaboration et Respect



PLAN STRATÉGIQUE 2017–2023

Lancé dans le cadre de l'assemblée annuelle 2017 qui s'est tenue à Halifax, le Plan stratégique 2017–2023 donne à l'ACPS une vision claire de l'avenir avec des objectifs de plan de travail précis. En commençant par un atelier à l'intention des membres lors de l'assemblée annuelle 2016 à Clear Lake, au Manitoba, l'ACPS a amorcé un examen d'envergure de chaque aspect de ses activités. Autrement dit, l'objectif était de tracer la voie pour bâtir une ACPS et un système de semences global plus forts pour l'avenir.

Tout au long des consultations exhaustives requises en 2016–2017 pour élaborer le Plan stratégique, on a demandé aux membres de l'ACPS de prendre du recul, de regarder la situation dans son ensemble et de constater les nombreux changements qui survenaient dans le secteur agroalimentaire. Le gouvernement fédéral avait fait part de plans visant à moderniser tout le système de réglementation des semences. Les innovations dans le domaine des technologies de l'information procuraient rapidement de nouvelles façons de gérer l'information sur les semences. Des biotechnologies perturbatrices présentaient de nouvelles façons de créer des variétés de semences et de nouveaux caractères.

Les cinq autres organisations nationales du domaine des semences et l'ACPS venaient d'entreprendre des discussions qui allaient déboucher sur le projet Collaboration Synergie des semences, l'objectif étant d'élaborer une vision pour un système de semences de prochaine génération.

Le Plan stratégique 2017–2023 de l'ACPS concerne **cinq domaines de résultats prioritaires (DRP)** qui constituent les livrables du Plan stratégique :

CINQ DOMAINES DE RÉSULTATS PRIORITAIRES (DRP)

DRP 1 OBJECTIF

Les bons règlements et systèmes pour appuyer un système de l'agriculture et des semences durable, en pleine croissance

SYSTÈME DE SEMENCES FIABLE ET TRÈS PERFORMANT

DRP 2 OBJECTIF

Les bons services de perfectionnement professionnel et de soutien technique pour faciliter les perspectives commerciales des membres

SOUTIEN AUX MEMBRES

DRP 3 OBJECTIF

Une industrie des semences en pleine croissance qui offre aux membres l'accès à de nouvelles variétés rentables et à des possibilités de création de valeur et de partage

CROISSANCE DU SECTEUR

DRP 4 OBJECTIF

Partenaires de l'industrie et du gouvernement mobilisés dans le but de promouvoir la réussite du secteur des semences

PARTENARIATS

DRP 5 OBJECTIF

Une ACPS en mesure de réaliser de façon rentable tous les points précédents

EFFICIENCE ET EFFICACITÉ ORGANISATIONNELLES



NOS RÉSULTATS :

CERTIFICATION ET SERVICES TECHNOLOGIQUES

En 2019, au cours de la saison de production de cultures de six mois au Canada, 3 224 membres ont présenté une demande de certification de culture de semences à l'égard de 13 865 champs et de 2 818 parcelles sur 1 297 767 acres (525 188 ha), qui visaient 2 270 variétés différentes de 43 espèces différentes.

Les tendances en matière de certification des cultures de 2019 et les changements par rapport à la superficie en acres de 2018 comprenaient :

- Augmentation : Orge (132 726 acres) en hausse de 26 % par rapport à 2018, pois (103 850) 9 %, avoine (73 508) 30 %, lentilles (25 842) 8 %, lin (25 663) 17 %, chanvre (6 995) 25 %, ivraie (24 572) 34 %.
- Diminution : Blé (358 940 acres) 5 %, soya (318 268 acres) 26 %, luzerne (55 354) en baisse de 25 % par rapport à 2018.

Les cinq principales cultures pédigrées en superficie en 2019 ont été le soya, le blé, l'orge, les pois et l'avoine. Les cinq suivantes, toujours en superficie, ont été le canola, la luzerne, la fléole des prés, les lentilles et le lin.

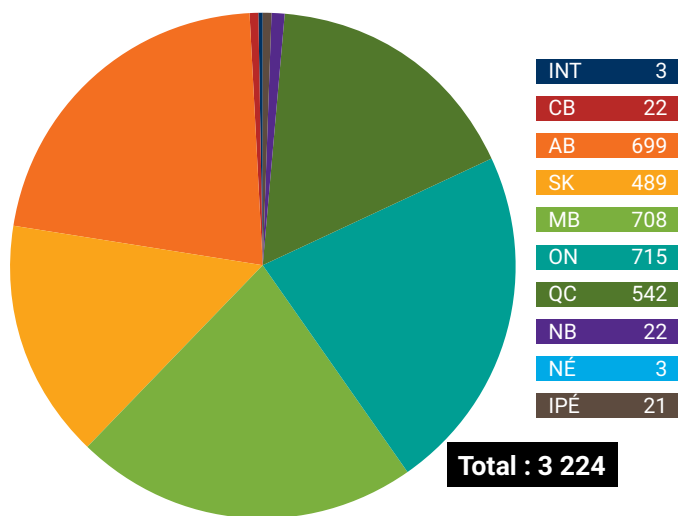
Les rapports qui suivent présentent les résumés sur l'adhésion ainsi que les résumés provinciaux et nationaux sur la superficie et les espèces inspectées pour la certification de l'ACPS.

Tableau 1 : Superficie inspecté en 2019

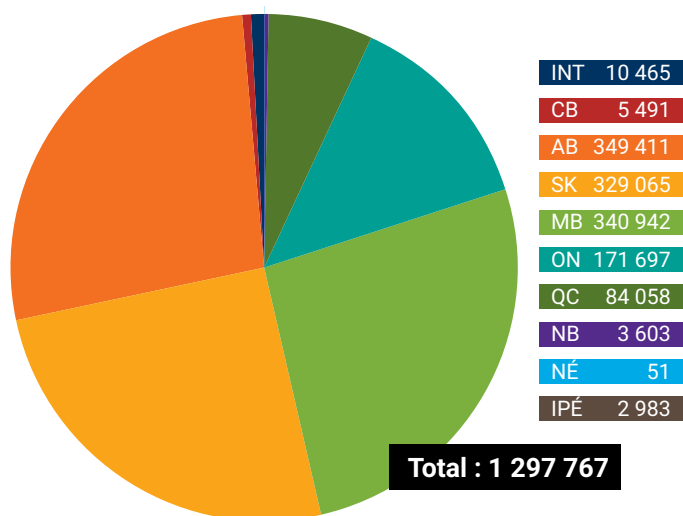
ESPÈCE	IPÉ	NS	NÉ	QC	ON	MB	SK	AB	CB	INT	2019	2018	2017	2016	2015	VARIATION (+/-)*
AGROPYRE, ÉLYME						10	1 349	5 326	30		6 715	6 146	6 387	6 376	5 044	569
ALPISTE DES CANARIES						150	55	25			230	2 150	1 624	550	195	-1 920
AVOINE	175		1 759	11 606	4 571	23 718	19 143	11 997	539		73 508	50 809	48 919	51 939	59 966	22 699
BLÉ	577		245	16 157	16 934	91 510	131 585	100 626	1 305		358 940	378 429	366 009	365 045	399 470	-19 489
BROME						544	2 497	4 246	481		7 767	7 425	10 750	9 872	6 685	342
CANOLA		37	149	431	760	1 432	2 969	1 217			6 995	5 193	13 373	7 248	8 322	1 802
CHANVRE					98		121	51 182	0	10 465	61 866	72 951	59 263	58 801	53 831	-11 085
FÉTUQUE						5 374	1 840	6 369	610		14 193	13 457	18 675	19 398	14 501	736
FÉVEROLE						406	2 734	3 373			6 513	4 424	6 331	8 528	13 421	2 089
FLÉOLE DES PRÉS						10 957	4 209	8 604	1 643		25 413	26 284	37 177	42 246	43 763	-871
HARICOT DE GRANDE CULTURE					3 107	1 064	54				4 225	3 436	4 163	3 348	3 846	789
LENTILLE							22 752	3 090			25 842	23 776	35 390	43 266	29 454	2 066
LIN				30		4 822	13 656	7 107	48		25 663	21 200	21 341	21 081	40 017	4 463
LOTIER CORNICULÉ						3 109	100				3 209	2 337	2 872	2 107	2 606	872
LUZERNE						10 354	13 714	31 286			55 354	69 650	81 573	81 260	69 967	-14 296
MAÏS HYBRIDE					17 787						17 787	15 297	18 224	18 487	13 692	2 490
MOUTARDE						245	880	1 197			2 322	4 247	1 443	4 162	3 126	-1 925
ORGE	486		857	7 454	3 551	13 679	47 136	59 221	343		132 726	98 298	93 440	118 207	111 474	34 428
POIS CHICHE							1 445	1 416			2 861	5 209	3 207	2 814	956	-2 348
POIS DE GRANDE CULTURE	920	14	117	247	15	9 018	51 119	41 907	492		103 850	94 044	85 565	92 668	71 426	9 806
RAY-GRASS						21 223	2 331	1 018			24 572	16 104	19 204	25 386	24 851	8 468
SARRASIN				348		610					958	867	1 352	1 582	1 141	91
SEIGLE	37			162	83	1 430	773	2 425			4 909	2 758	3 581	7 783	6 186	2 151
SOJA	789		475	47 428	124 553	140 395	4 343	285			318 268	401 033	402 254	314 533	338 769	-82 765
TRÈFLE						277	2 312	1 854			4 443	4 596	6 243	6 106	5 870	-153
TRITICALE				196	156	471	1 269	4 756			6 848	3 340	1 650	4 136	3 511	3 508
AUTRES CULTURES					82	144	680	884			1 790	1 511	3 221	9 136	3 716	279
2019	2 983	51	3 603	84 058	171 697	340 942	329 065	349 411	5 491	10 465	1 297 767					
2018	4 253	53	4 020	86 749	174 728	380 139	324 284	349 340	5 070	6 337		1 334 971				-37 204
2017	2 873	74	3 660	87 139	178 398	390 982	330 473	345 766	6 874	6 935			1 353 231			-18 260
2016	2 105	125	4 052	93 684	181 200	357 791	327 480	345 216	5 655	8 758				1 326 065		27 166
2015	2 162	123	6 463	99 692	193 732	380 131	333 293	304 971	6 426	8 812					1 335 806	-9 741
2014	2 126	88	6 015	94 596	184 924	311 190	276 310	279 331	7 094	10 103						164 027
2013	3 471	62	6 563	89 356	205 373	330 648	330 040	325 708	5 962	12 736						-138 141
CHANGE (+/-)*	-1 270	-2	-417	-2 691	-3 031	-39 197	4 781	71	421	4 128						

*Représentant la variation entre 2019 et 2018

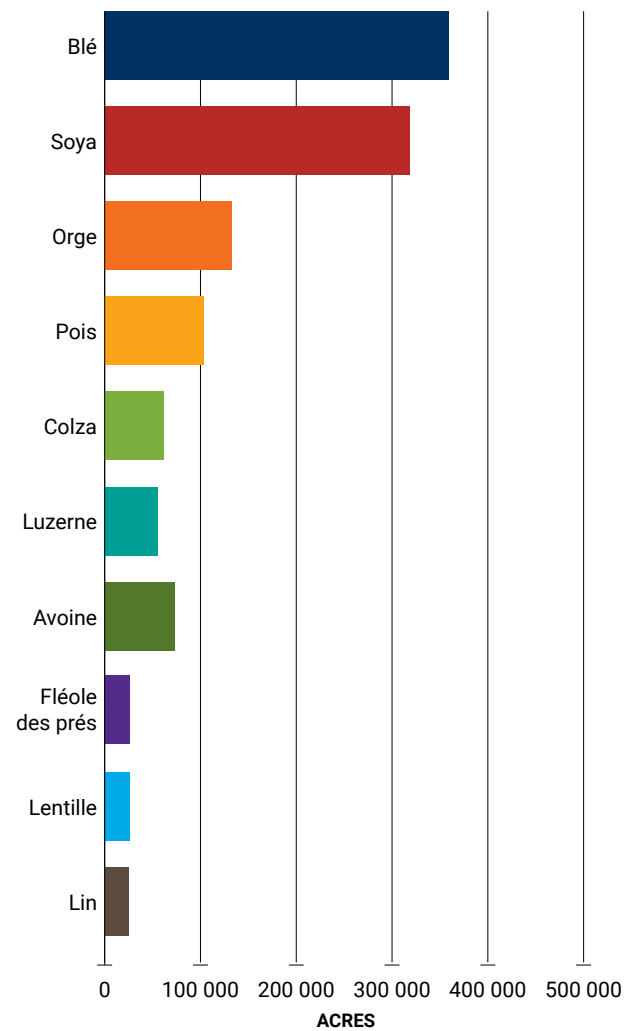
Adhésion à l'ACPS par province en 2019



Superficie en acres de cultures de semences pédrigées par province en 2019



Dix principales espèces de semences pédrigées au Canada en 2019





NOS RÉSULTATS : **CERTIFICATION ET TECHNOLOGIE**

Les activités de planification prospective en 2019–2020, visant à moderniser des systèmes de gestion de l'information (GI/TI) de l'ACPS, décrivaient des plans pour faire avancer de façon radicale les caractéristiques et options futures des services. Ces plans envisagent une amélioration de la traçabilité de registres distribués, l'accès par guichet unique aux services et la certification numérique de bout en bout.



SERVICES ÉVOLUÉS DE PLANIFICATION PROSPECTIVE

CertiSem 2.0 et projet pilote sur les chaînes de blocs

CertiSem est une plateforme numérique de bout en bout qui habilite le système de certification des semences du Canada. La gamme des utilisateurs finaux va des membres à l'ACIA, en passant par les entreprises semencières, les services d'inspection et les inspecteurs.

Lors de l'Assemblée annuelle de 2019 de l'ACPS, du Forum mondial sur les politiques en matière de chaînes de blocs de l'OCDE et du groupe de travail technique des Systèmes de semences de l'OCDE, l'ACPS a communiqué aux membres, organes de réglementation et autres autorités en matière de certification des semences les leçons tirées de son projet pilote de 2019 sur la chaîne de blocs du soya à identité protégée « de la ferme à l'assiette » en collaboration avec Grain Discovery. L'ACPS a expliqué de quelle façon les chaînes de blocs et d'autres technologies de registres distribués (TRT) fonctionnent, leur valeur pratique éventuelle dans le secteur des semences et quelques exemples courants de « contrats intelligents ».

On y a également décrit la façon dont la modernisation de CertiSem 2.0 pourrait élargir l'actuel « carrefour de l'information » de l'ACPS (CertiSem 1.0) pour assurer une traçabilité numérique des semences de bout en bout et rentable pour appuyer une vaste gamme de modèles commerciaux. Parmi les avantages éventuels,

mentionnons une reconnaissance accrue des systèmes de gestion de la qualité (SGQ) actuels, la réduction de la paperasse, des dossiers de données plus fiables, un renforcement de la sécurité des données, une amélioration de la transparence et de l'assurance de la salubrité, une résilience accrue des SGQ et une protection contre les menaces ainsi qu'un appui aux petites et moyennes entreprises (PME).

L'ACPS continue d'examiner une version numérique du certificat de cultures de semences de l'ACPS et un outil numérique volontaire pour les déclarations électroniques des semences pédiées afin de réaliser un système de certification de bout en bout.

Atelier sur la plateforme des profils des variétés

En juin 2019, l'ACPS, les partenaires de Synergie des semences et le Conseil des grains du Canada ont tenu un atelier sur la Plateforme des profils des variétés (PPV) au cours duquel des membres de la chaîne de valeur et des représentants du gouvernement ont pu passer en revue et discuter de la structure de l'éventuelle PPV. Il est ressorti de cet atelier un plan à partir duquel on peut élaborer la PPV.

En ce moment, les renseignements sur les variétés sont conservés dans des silos de données au sein de multiples organisations et sites. De son côté, la Plateforme des profils des variétés (PPV) fournira au secteur agroalimentaire et aux organes de réglementation du gouvernement une approche à guichet unique pour accéder aux renseignements.





NOS RÉSULTATS :

MODERNISER LES NORMES ET LE SYSTÈME D'ASSURANCE DE L'ACPS

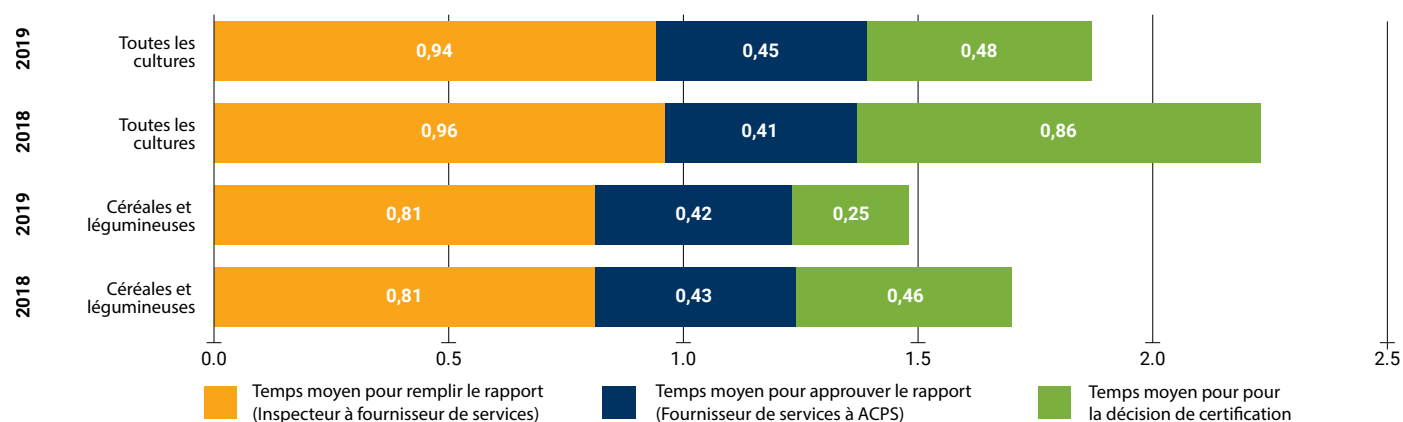
Lancée en 2017 avec le Plan stratégique quinquennal, une initiative de modernisation du système d'assurance comporte une mise à jour complète et continue du système d'assurance, des normes et des procédures de certification de l'ACPS.

SYSTÈME D'ASSURANCE

L'amélioration continue est un élément essentiel du système de gestion qualité (SGQ) certifié ISO de l'ACPS. Cela comprend la modernisation des systèmes de gestion et de technologie de l'information (GI-TI), qui sont essentiels pour améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles, un domaine de résultats prioritaires dans le Plan stratégique de l'ACPS. En 2019, les améliorations comprenaient :

- Des améliorations au *Site des membres* du site Web de l'ACPS qui permettent une efficacité accrue et l'accès pour les membres aux données sur les évaluations, les descriptions des variétés, les demandes et les données sur la certification.
- Des améliorations aux contrôles de surveillance de la pureté variétale et de l'identité génétique avec l'ajout d'un indicateur d'alerte de préoccupation variétale. Ces alertes améliorent la traçabilité de l'ACPS et la supervision par l'ACIA des cultures ensemencées avec des semences parentales potentiellement problématiques.
- Un nouveau processus de travail qui permet d'accélérer la communication des avis aux producteurs concernant les préoccupations variétales recensées par le programme d'analyse après contrôle de Vérification des variétés (VV) de l'ACIA qui vérifie les échantillons provenant de parcelles et des inspecteurs. Les échantillons de VV provenant des inspecteurs ont augmenté et se sont élevés à 79 en 2019, une augmentation de 26 % par rapport à 2018.
- Une transition à un niveau de certification amélioré de l'ISO (ISO 9001:2015) qui comprend tous les aspects de l'ACPS : certification, établissement de normes et services aux membres. Cette portée élargie appuie les objectifs de l'organisation en ce qui a trait à la satisfaction des clients, la diminution du nombre d'erreurs et de retards, une productivité accrue rentable, une prise de décisions fondées sur des données probantes et des améliorations continues.
- L'élargissement du Programme d'évaluation à distance comprenait des évaluations des demandes de certification.

Calendrier des décisions de certification



En 2019, ce programme a réduit encore plus les durées moyennes d'évaluation des rapports d'inspection de 40 %, passant de 0,86 jour ouvrable en 2018 à 0,46 en 2019. Une formation additionnelle et des améliorations au procédé de travail ont également réduit les durées moyennes d'évaluation de 55 % pour le maïs et de 25 % dans le cas des rapports d'inspection des cultures fourragères. Ces améliorations donnent aux évaluateurs principaux à plein temps plus de temps pour gérer d'autres priorités commerciales et, le plus important, pour réduire le délai de réponse pour faire parvenir les données d'évaluation de l'ACPS aux producteurs.

POLITIQUES, NORMES ET PROCÉDURES

Circulaire 6

L'initiative de Modernisation du système d'assurance de l'ACPS comprenait une révision complète de ses *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada (Circulaire 6)*, des consultations de la chaîne de valeur du secteur des semences, et des changements aux normes recommandés par les groupes de travail propres aux cultures. Ces changements portaient sur les exigences concernant l'utilisation du terrain, l'isolement minimum et les tolérances maximales d'impuretés, touchant principalement les cultures de céréales, de légumineuses, de chanvre et de soya. Les groupes de travail propres aux cultures comprenaient des sélectionneurs de végétaux, des conseillers des gouvernements, des inspecteurs de cultures de semences, des producteurs de semences ainsi que des créateurs et distributeurs de variétés.

Toute l'interface utilisateur relative aux exigences de l'ACPS en matière de certification des cultures de semences (Circulaire 6) a été réalisée en 2019, y compris un reformatage important du contenu. Avec *l'outil de recherche* en ligne, les membres peuvent maintenant accéder rapidement aux normes de certification propres aux cultures.

Élaboration de normes

En réponse aux demandes des membres et des clients, un groupe de travail sur le maïs hybride a été créé, des normes ont été émises pour la certification des cultures de moutarde hybride et les travaux ont commencé sur des directives à l'égard des cultures de semences de chanvre non traditionnel. Pour compléter le travail de l'AOSCA et de l'Alliance commerciale canadienne du chanvre (ACCC), un sous-comité du Comité des sélectionneurs de végétaux de l'ACPS a aidé à l'élaboration de lignes directrices pour la certification des cultures de semences de chanvre féminisées (SCF) et de chanvre hybride. Ces normes de certification seront présentées en 2020.

Initiatives de modernisation des politiques

Le conseil a approuvé un mandat révisé pour un Comité des services de réglementation qui remplacerait le Comité des normes de la Circulaire 6. Cette approbation se fondait sur la rétroaction positive du secteur pour moderniser les normes de l'ACPS grâce aux évaluations d'impact de la chaîne de valeur, et le modèle du groupe de travail d'experts propre aux cultures.

Des séances de groupe de modernisation sur les changements à la gouvernance et aux politiques visant à appuyer les besoins des membres en évolution constante ont eu lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de 2019. Les membres ont appuyé la décision du conseil de revoir les définitions d'adhésion et de producteur de semences. Le conseil et les membres sont d'accord pour examiner la reconnaissance des entreprises de production de semences et les options de perfectionnement professionnel qui pourraient appuyer une nouvelle façon de devenir un producteur de parcelles agréé. Le mécanisme de recours (appel) de l'ACPS a également été révisé, les membres manifestant leur appui pour accorder un statut officiel aux clients dans le processus d'appel ainsi qu'un mécanisme de recours pour tous les problèmes.

NOS RÉSULTATS :

COMMUNICATIONS, SERVICES AUX MEMBRES ET RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

L'ACPS s'est engagée à fournir des communications et des services efficaces et rapides dans les deux langues officielles. Les membres ont un accès sécurisé en ligne en tout temps aux exigences en matière de certification des cultures de semences et à leurs propres données de certification, et ils peuvent communiquer avec le bureau de l'ACPS par téléphone, courriel ou clavardage. En outre, l'exécutif, le conseil et le personnel de l'ACPS discutent de façon proactive tout au long de l'année des questions qui ont une incidence sur les membres et la certification des semences.

COMMUNICATIONS:

- *Actualité Semences*, un bulletin de nouvelles électronique portant sur les activités de l'ACPS, la certification et les préoccupations des membres
- *Les Semences du Succès*, une publication semestrielle sur les enjeux actuels du secteur des semences
- *Sondages, questionnaires et ParlonsSemences*, la plateforme de mobilisation des membres de l'ACPS, pour recueillir la rétroaction des membres sur des questions précises comme la mise à jour des normes de l'ACPS, un examen de la structure d'adhésion, la Modernisation de la réglementation des semences et les propositions de Synergie des semences, notamment l'élaboration d'un Système de semences de prochaine génération pour le Canada.

SERVICES AUX MEMBRES :

- Un *Répertoire national de semences pédiées*, un outil de base de données interrogeable en ligne pour toutes les espèces de semences certifiées tous les ans par l'ACPS, y compris les données sur les semences reportées l'année précédente par les membres, qui sont également fournies aux éditeurs des guides de semences provinciaux.
- Accès aux modules d'éducation sur les semences destinés aux collègues, universités, écoles secondaires et élémentaires
- Accès à un [Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence certifiée](#) avec la Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR)

Les points saillants en 2019–2020 comprennent :

- Ajuster les droits d'adhésion pour qu'ils soient sans incidence sur les revenus. Le premier membre qui figure sur un compte paiera un droit établi et les membres individuels supplémentaires verseront une cotisation nominale. Ce changement vise à accroître la représentation de ceux et celles qui participent à la production des semences et à encourager la planification de la relève.
- Poursuivre le projet de perfectionnement professionnel de trois ans afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme national de formation en ligne pour la production de semences. Actuellement dans sa deuxième année, ce projet fournira au secteur des semences des documents d'apprentissage modernes pour appuyer la formation sur le tas et la mise au point de systèmes de gestion de la qualité des producteurs de semences. En 2018, des producteurs de semences expérimentés ont aidé à élaborer des normes professionnelles nationales pratiques qui ont constitué le fondement pour le lancement de cadres d'études et de modules de cyberapprentissage en ligne en 2019.
- Mettre à jour les statuts de l'ACPS afin de permettre au conseil d'administration, à sa discrétion, de donner aux membres la possibilité de voter à distance (p. ex. vote électronique, vote par la poste), s'assurant ainsi que tous les membres, peu importe où ils se trouvent, peuvent participer activement aux futures assemblées annuelles de l'ACPS.
- Élaborer des Foires aux questions (FAQ) sur la certification des semences de chanvre afin de répondre plus efficacement aux demandes de renseignements accrues présentées à l'ACPS à la suite des développements sur le marché du chanvre CBD et de la légalisation du cannabis.

- Accélérer l'inscription des nouvelles variétés des membres grâce à trois nouvelles améliorations aux services :
 - un outil de saisie rapide dans la base de données pour les nouvelles variétés, utilisé par 394 des 605 nouvelles variétés inscrites à la certification de l'ACPS en 2019.
 - un formulaire électronique en ligne pour les *Demandes d'admissibilité à la certification des variétés (Formule 300)* pour les espèces exemptées de l'enregistrement auprès de l'ACIA, qui ont augmenté de 65 % en 2019, soit 122 nouvelles variétés.
 - un gabarit amélioré du Formulaire de description objective (FDO), élaboré pour le chanvre, qui fournira le cadre pour les formulaires électroniques de description des variétés pour les 50 espèces et plus certifiées par l'ACPS.

RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS

Toujours une priorité pour l'ACPS, les relations avec les intervenants s'assurent que la voix des producteurs de semences est entendue. Les priorités du Plan stratégique comprennent l'élaboration d'une vision commune du secteur des semences et de l'agriculture avec les partenaires de la chaîne de valeur et la coordination des activités liées aux relations avec le gouvernement. En 2019, l'amorce de l'élaboration d'une proposition pour une nouvelle Organisation nationale des semences a exigé des niveaux sans précédent de coordination avec les partenaires du secteur des semences.

Les associations des filiales assurent une représentation régionale des producteurs de semences et des intérêts liés à la certification des semences. Les administrateurs de l'ACPS sont nommés par une des sept filiales au conseil de l'ACPS et les conseillers des gouvernements provinciaux sont nommés au conseil par leurs ministres respectifs. Un Comité de coordination interfiliales assure une communication et une coordination efficaces entre l'association nationale et les associations provinciales.

Les sélectionneurs de végétaux qui satisfont aux exigences en matière de compétences de l'ACPS sont reconnus par l'ACPS aux fins de la certification des semences. En 2019–2020, dix-sept (17) sélectionneurs de végétaux et cinq (5) sélectionneurs associés se sont joints aux plus de 600 sélectionneurs de végétaux et conservateurs de variétés reconnus par l'ACPS.

Les partenaires de Synergie des semences ont des membres en commun et travaillent en étroite collaboration sur plusieurs enjeux du secteur des semences. Les détails relatifs à certaines de leurs activités de 2019 sont décrits dans la prochaine section du présent rapport :

Nos résultats : Synergie des semences. Les partenaires de Synergie des semences sont les suivants :

- **L'Association canadienne des producteurs de semences**
- **L'Association canadienne du commerce des semences**
- **L'Institut canadien des semences**
- **L'Association des analystes de semences commerciales du Canada**
- **La Canadian Plant Technology Agency**
- **CropLife Canada**

Partenaires de la chaîne de valeur

- **Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) :** L'adhésion active par l'ACPS, en particulier le leadership au sein du Comité de l'innovation du secteur des semences, appuie la coordination des politiques du secteur des semences avec les positions de la FCA et d'autres organisations de producteurs primaires sur les programmes et les politiques en matière d'agriculture.
- **Conseil des grains du Canada (CGC) :** La participation de l'ACPS à la Table ronde sur les grains assure une coordination des politiques du secteur des semences avec les secteurs des grains et des oléagineux.
- **Canadian Association of Agri-Retailers (CAAR) :** CAAR fournit le Programme de formation des détaillants agricoles sur la semence Certifiée élaboré avec l'ACPS
- **Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) :** En 2019, l'ACPS a poursuivi un projet de perfectionnement professionnel visant à créer et mettre en œuvre un programme national de formation en ligne pour la production de semences. Ce projet de trois ans, actuellement dans sa deuxième année, fournira au secteur des semences des documents d'apprentissage pour appuyer la formation sur le tas et la mise au point de systèmes de gestion de la qualité des producteurs de semences. Le CCRHA a appuyé et approuvé le financement pour ce projet d'Employ et Développement social Canada (EDSC).
- **Table ronde canadienne sur les cultures durables (TRCCD) :** L'ACPS appuie activement la mission de la TRCCD qui consiste à créer de la valeur pour tous les membres du secteur des grains du Canada en tant que tribune nationale pour faire avancer la durabilité de la production de grains du Canada, la communiquer et en faire rapport.

Gouvernement fédéral

- **Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)** : L'ACPS est active au sein de plusieurs tables rondes sur la chaîne de valeur d'AAC qui ont une incidence sur les producteurs de semences. Plus particulièrement, l'ACPS a joué un rôle de premier plan au sein de la Table ronde sur la chaîne de valeur du secteur des semences en 2019 pour élaborer un mandat pour un nouveau Groupe de travail sur la Modernisation de la réglementation des semences.
- **Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)** : L'ACPS travaille en étroite collaboration avec l'ACIA dans le cadre du programme de certification semences. En 2019, les priorités comprenaient une gamme d'améliorations au système de certification des semences relativement à la qualité des descriptions des variétés et à leur accessibilité, à la liaison avec les laboratoires et au Programme de vérification des variétés.
- **Santé Canada (SC), (Direction générale des substances contrôlées et du cannabis)** : L'ACPS est un membre original du Groupe de travail interministériel sur le chanvre industriel qui recommande tous les ans les variétés de chanvre admissibles à la Liste des cultivars approuvés de SC. En 2019, l'ACPS a élaboré des foires aux questions (FAQ) sur la certification des semences de chanvre afin de répondre plus efficacement aux demandes de renseignements accrues à la suite des développements sur le marché du chanvre CBD et de la légalisation du cannabis.
- **Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)** : L'ACPS et son Comité des sélectionneurs de végétaux offrent une contribution technique et stratégique aux comités d'ECCC qui élaborent des données pour les réunions portant sur les semences, notamment la Convention sur la diversité biologique et le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- **Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISED)** : L'ACPS et des organisations partenaires du secteur agroalimentaire ont exploré des possibilités de projet par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) qui appuie des projets qui améliorent le rendement des innovations du Canada tout en faisant avancer la recherche industrielle et la démonstration technologique par une collaboration entre les milieux universitaires, les organisations sans but lucratif et le secteur privé
- **Office des normes générales du Canada (ONGC)** : L'ACPS contribue aux comités de l'ONGC qui élaborent des normes nationales

pour le secteur agroalimentaire, notamment la certification biologique.

Gouvernements provinciaux

- Les conseillers des gouvernements provinciaux au conseil de l'ACPS, nommés par les ministres provinciaux de l'Agriculture, ont une importante contribution sur toutes les activités de l'ACPS. L'ACPS dialogue de façon continue avec tous les ministres provinciaux sur ses priorités stratégiques et les enjeux d'un intérêt commun.

International

- **Association of Official Seed Certifying Agencies (AOSCA)** : L'ACPS est un chef de file reconnu et un membre fondateur de l'AOSCA, qui compte des organismes de 44 États américains, de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Chili, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Canada. L'ACPS est représentée par Doug Miller, coprésident de la Région mondiale au sein du Conseil des normes de certification, Mike Scheffel avec ses nombreuses années d'expérience de la réglementation et Glyn Chancey au conseil d'administration. L'ACPS est également représentée par Gail Harris, sur les Comités de la luzerne et des graminées, et par Caroline Lafontaine, sur le Comité de l'éducation et de la publicité. En 2019, le Comité des sélectionneurs de végétaux de l'ACPS a collaboré avec l'AOSCA et l'Alliance commerciale canadienne du chanvre à l'élaboration de lignes directrices à l'intention des sélectionneurs pour la certification sans précédent des semences de chanvre féminisées. Lors de son Assemblée annuelle du 100^e anniversaire de l'AOSCA en 2019, Chet Boruff, PDG de l'AOSCA, a rappelé aux participants le rôle crucial du Canada dans sa création en 1919 et le rôle vital joué par de nombreux Canadiens au sein de l'AOSCA au cours du dernier siècle.
- **Systèmes de semences de l'OCDE** : Lors des réunions des 61 pays membres, l'ACPS appuie activement l'ACIA en représentant les préoccupations canadiennes dans l'élaboration de normes de certification variétale des semences reconnues à l'échelle internationale et assure la liaison avec l'International Seed Federation (ISF), l'Association internationale d'essais de semences (ISTA) et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV). En janvier 2020, l'ACPS a présenté aux Systèmes de semences de l'OCDE une mise à jour sur l'initiative de la technologie des chaînes de blocs et sur ses travaux d'élaboration de normes pour la certification des cultures de semences de chanvre non traditionnel.



NOS RÉSULTATS : SYNERGIE DES SEMENCES

Depuis 2016, six organisations nationales des semences s'emploient à bâtir un système de semences de prochaine génération au Canada. Dès 2018, l'Association canadienne des producteurs de semences (ACPS), l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS), l'Institut canadien des semences (ICS), l'Association des analystes de semences commerciales du Canada (AASCC), la Canadian Plant Technology Agency (CPTA) et CropLife Canada (CLC) se sont entendus sur une vision commune décrite dans le Livre blanc sur Synergie des semences, que l'on peut consulter à l'adresse : seedsynergy.net.

Un élément clé de cette vision partagée était la fusion de cinq des six organisations partenaires dans le but de créer une nouvelle Organisation nationale des semences (ONS) conçue pour renforcer la voix de l'industrie des semences, regrouper et moderniser la prestation des services au secteur des semences et rationaliser l'accès à ces services.

BÂTIR L'ORGANISATION DES SEMENCES DE PROCHAINE GÉNÉRATION

Lors de l'Assemblée annuelle 2019 ACPS-ACCS, le Comité de surveillance de Synergie des semences (CS) a présenté les experts-conseils StrategyCorp Inc. (SCI) chargés d'élaborer le Modèle de fonctionnement cible pour une Organisation nationale des semences (ONS) dirigée

Stimuler l'innovation

1. Meilleure prestation du régime de réglementation pour l'innovation dans le domaine de la sélection des végétaux
2. Accord sur l'utilisation de variétés de semences (redevance de suivi) pour les variétés protégées par la propriété intellectuelle (PI)

Moderniser le cadre de réglementation des semences

3. Modifier le *Règlement sur les semences* afin de permettre l'intégration par renvoi et d'autres modifications
4. Déléguer les pouvoirs relatifs au programme de certification des semences à un organisme regroupé de l'industrie
5. Créer un guichet unique pour tous les services de réglementation des semences

Bâtir l'organisation des semences de prochaine génération

6. Créer un modèle organisationnel de l'industrie plus efficace et efficient

par l'industrie et habilitée par le gouvernement. SCI a donné un aperçu de plans pour une collecte de données à l'automne, des consultations des membres à l'hiver et un Plan de transition dès le printemps 2020. La rétroaction des membres comprenait des rappels que le Plan d'affaires de l'ONS devrait décrire sa valeur pratique pour les producteurs commerciaux ainsi que les producteurs de semences et incluait une structure de gouvernance qui représente de façon fiable les intervenants du secteur des semences.

Les membres de l'ACPS et les conseils des filiales se sont beaucoup impliqués lors des assemblées annuelles d'automne et d'hiver des filiales provinciales de l'ACPS. La proposition d'ONS demeure axée sur les membres, tournée vers l'avenir et fondée sur la vision du *Livre blanc sur Synergie des semences* :

« Créez une seule organisation regroupée de l'industrie des semences prête et disposée à parler d'une seule voix, à exécuter le programme de certification des semences, à fournir les services à ses membres, à donner la formation nécessaire pour tenir le secteur à jour et en mesure d'assurer la qualité du système de semences, et à diriger le secteur dans l'avenir, et ce, au bénéfice de l'agriculture canadienne. »

En novembre 2019, la position du conseil de l'ACPS relative à l'exercice de fusion a été entérinée lors d'une Assemblée générale extraordinaire des membres. Lors de réunions subséquentes à l'automne et au début de l'hiver des organisations partenaires de Synergie des semences, les mérites d'un Modèle de fonctionnement cible (MFC) pour l'ONS ont été examinés et des modifications ont été proposées.

Dès janvier 2020, un consensus a été atteint au sujet des éléments clés du MFC proposé, y compris :

- un modèle de gouvernance efficace qui garantissait la représentation régionale;
- une adhésion et des services accessibles et abordables;
- une relation renouvelée avec les filiales de l'ACPS en tant qu'Associations régionales des semences
- une structure organisationnelle adaptée à la raison d'être où la « forme suit la fonction ».

Les membres de l'ACPS recevront une trousse de ratification en juillet 2020 et voteront sur la fusion avant la fin d'août 2020.

MODERNISER LE CADRE DE RÉGLEMENTATION DES SEMENCES

Lors de l'Assemblée annuelle ACPS-ACCS en 2019, des séances de groupe sur la modernisation des politiques se sont concentrées sur les changements nécessaires pour appuyer les besoins en constante évolution des membres. Des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont fait le point pour

les membres sur les plans de Modernisation de la réglementation des semences et les plans pour revitaliser les Tables rondes sur la chaîne de valeur (TRCV) et la « Feuille de route pour l'examen réglementaire dans le secteur de l'agroalimentaire et l'aquaculture » du gouvernement du Canada. Les membres ont appuyé les récentes décisions du conseil de participer activement au groupe de travail sur la MRS de la TRCV du secteur des semences, chargé d'élaborer des recommandations pour l'ACIA et d'élaborer des documents de recherche et des sondages auprès des membres pour appuyer l'élaboration de positions stratégiques.

STIMULER L'INNOVATION

Pour amorcer la réunion de 2019 ACPS-ACCS sur la propriété intellectuelle, des représentants d'ACC et de l'ACIA ont passé en revue les analyses d'impact économique préliminaires ainsi que les résultats de leurs récentes consultations sur deux éventuels modèles de financement pour appuyer les investissements futurs dans la création de variétés, une redevance de fin de chaîne (RFC) et une redevance de suivi présentées sous la forme d'un Accord sur l'utilisation des variétés de semences (AUVS).

Une séance interactive animée sur les options de création de valeur a remis en question ces modèles avec divers points de vue des panellistes Lynn Jacobsen, de l'Alberta Federation of Agriculture, Gunter Jochum, des Western Wheat Growers, Rod Merryweather, de FP Genetics, et Laurie Wakefield, de l'ACPS. Plusieurs organisations de producteurs ont demandé plus d'options stratégiques et plus d'analyses d'impact économique à la ferme.

Tout en confirmant sa préférence pour le modèle des redevances de suivi, le conseil de l'ACPS a fortement appuyé l'engagement continu avec les groupes de producteurs pour établir un consensus. Kevin Runnalls, membre du Comité exécutif de l'ACPS et un ancien président, a été chargé de diriger les travaux de l'ACPS dans ce domaine. En sa capacité de représentant de l'ACPS au conseil de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et de président du Comité de l'Innovation dans le domaine des semences, il a appuyé les efforts visant à coordonner les positions stratégiques de la FCA avec les Producteurs de grains du Canada, l'ACCS et la CPTA pour élaborer un document de principe afin de donner un mandat commun aux organisations de producteurs et le secteur des semences.

NOS RÉSULTATS : MISE À JOUR FINANCIÈRE

Les états financiers pour 2019–2020 couvrent une période de douze mois, et les états pour 2018–2019 couvrent une période de neuf mois. Toute comparaison entre la période de déclaration actuelle et la précédente devrait tenir compte de cette importante distinction.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de l'association a diminué au 31 janvier 2020, par rapport à l'exercice précédent, l'actif net de l'Association ayant diminué de 98 386 \$. Un déficit opérationnel de 410 846 \$ a été compensé par une augmentation de l'actif du fonds de pension à prestations déterminées de 497 371 \$. Le niveau élevé continu des investissements dans le projet Collaboration Synergie des semences et une forte augmentation du rendement du portefeuille du fonds de pension sont les principaux facteurs qui expliquent respectivement ces changements.

Les actifs nets de l'Association disposent d'un ratio de réserve d'exploitation de 60,74 % (les actifs nets disponibles par rapport aux dépenses totales). Ce ratio est égal à 75,51 % lorsque l'on tient compte des dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS (droits des filiales payés, inspections de l'ACIA). Ces ratios sont légèrement en baisse par rapport aux niveaux de 2018–2019 de 61,08 % et de 79,86 % respectivement, mais demeurent tout de même très sains.

En conséquence, l'Association a la capacité de financer des programmes futurs et d'appuyer sa mission. Toutefois, les niveaux élevés continus des investissements dans le projet Collaboration Synergie des semences ne peuvent être soutenus sans des revenus de transition additionnels.

L'ACPS est déterminée à poursuivre ses négociations de fusion avec les quatre autres organisations nationales de l'industrie des semences dans le cadre du projet Collaboration Synergie des semences. Une augmentation temporaire des droits pour financer ces travaux a été approuvée pour 2020–2021, pour jusqu'à trois ans, sous réserve d'un examen annuel. L'Association devrait continuer de cibler des actifs plus élevés par rapport au passif actuel afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour satisfaire aux obligations futures.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

Les revenus tirés des droits par rapport à l'année précédente sont demeurés stables, malgré la différence dans la longueur des périodes de déclaration. Les revenus



d'intérêt et d'autres provenances ont été plus élevés en 2019–2020, tandis que les droits d'adhésion et de superficie ont été un peu moins élevés. Les différences dans la longueur des périodes de déclaration respectives entre 2018–2019 et 2019–2020 n'ont pas eu d'impact marqué sur les changements au niveau des revenus une année sur l'autre, étant donné que la plupart des revenus sont perçus au cours de la période de mai à janvier chaque année.

Sur une base rajustée (12 mois par rapport à 9), les dépenses d'exploitation globales en 2019–2020 suivent de près celles de 2018–2019. Les dépenses directes et indirectes liées au projet Collaboration Synergie des semences en 2019–2020 étaient aussi comparables (305 000 \$ / 2018–2019 par rapport à 320 000 \$ / 2019–2020). Les coûts salariaux, sur une base rajustée, ont augmenté d'approximativement 14 % suite à la mise en œuvre d'un examen indépendant de la rémunération commandé par le conseil de l'ACPS. Toutes les autres dépenses sont demeurées comparables sur une base rajustée.

Dans l'ensemble, les dépenses administratives générales de l'Association ont été plus élevées de 432 238 \$ par rapport à l'année précédente. Cette situation est attribuable principalement aux longueurs différentes des périodes de déclaration respectives qui, comme on l'a indiqué précédemment, auraient été semblables sur une base rajustée. Les dépenses réelles en 2019–2020 ont été nettement moins élevées que les dépenses budgétées. Cela découle de la décision prise à mi-exercice par le conseil de l'ACPS de reporter les investissements prévus dans la modernisation des systèmes de l'ACPS et de concentrer les efforts sur le projet de fusion de Synergie des semences.

*Les états financiers vérifiés pour 2018–2019 sont disponibles à l'adresse seedgrowers.ca.

État des résultats

Exercice clos le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2019

	BUDGET 2020	RÉEL 2020	RÉEL 2020 (9 MOIS)
Revenus :			
Droits de superficie	1 312 500 \$	1 279 364 \$	1 312 385 \$
Droits d'adhésion	684 000	668 200	699 400
Droits de superficie des filiales	425 000	427 427	480 049
Frais de service aux clients	439 954	406 304	429 014
Cotisation pour les inspections de l'ACIA	200 025	171 688	195 891
Droits d'adhésion aux filiales	125 000	135 425	146 780
Divers	33 000	109 137	58 102
Droits des parcelles	73 500	88 890	87 120
Contributions de projet	100 000	52 480	–
	3 392 979 \$	3 338 915 \$	3 408 741 \$
Dépenses :			
Dépenses générales et administratives (tableau)	3 251 139	2 721 623	2 418 059
Droits des filiales payés	550 000	562 852	626 829
Inspections de l'ACIA	200 025	172 308	195 641
Dépenses de projet		302 963	86 979
	4 001 164	3 759 746	3 327 508
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses avant ce qui suit	(608 185)	(420 831)	81 233
Autres revenus (dépenses) :			
Amortissement des apports de capital reportés	14 055	14 055	59 955
Perte subie à la disposition d'immobilisations	–	(4 070)	–
	14 055	9 985	59 955
Excédent (Insuffisance) des revenus sur les dépenses	(594 130) \$	(410 846) \$	(141 188) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2019

	GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES	INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	NON AFFECTÉ	2020 TOTAL	2019 TOTAL (9 MOIS)
Solde déclaré	– \$	245 146 \$	2 137 075 \$	2 382 221 \$	2 231 095 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	–	(4 070)	(406 776)	(410 846)	141 188
Réévaluations relatives au passif du régime de retraite	–	–	312 460	312 460	9 938
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	46 186	(46 186)	–	–
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	–	(117 482)	117 482	–	–
Amortissement des apports reportés destinés à l'achat d'immobilisations	–	14 055	(14 055)	–	–
Transfert de fonds	2 000 000	–	(2 000 000)	–	–
Solde à la fin du période	2 000 000 \$	183 835 \$	100 000 \$	2 283 835 \$	2 382 221 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.



Tableau des frais généraux et administratifs

Exercice clos le 31 janvier 2020, avec informations comparatives pour la période terminée le 31 janvier 2019

	BUDGET 2020	RÉEL 2020	RÉEL 2020 (9 MOIS)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	203 461 \$	117 482 \$	110 732 \$
Assemblée générale annuelle (valeur nette)	–	32 576	16 293
Créances douteuses	3 000	316	2 572
Services contractuels	240 166	163 872	125 527
Traitement des données	93 683	122 642	91 450
Avantages sociaux	240 167	233 088	213 833
Honoraires	100 000	99 000	83 500
Assurances	33 080	35 067	26 466
Internet et service du site Web	17 220	14 399	9 364
Droits d'adhésion	32 902	20 303	9 956
Fournitures de bureau et papeterie	22 359	19 136	18 141
Postes	12 459	11 292	10 819
Présentations et commandites	20 100	22 179	11 330
Imprimerie	4 860	2 808	5 770
Honoraires professionnels	335 270	71 504	56 560
Publicité	57 000	15 565	21 955
Loyer	106 056	106 279	79 595
Location de matériel	14 442	13 616	12 361
Salaires	1 105 736	1 075 130	803 540
Projets spéciaux	–	6 157	160 296
Abonnements	980	526	243
Développement technique et développement des données	255 471	104 508	89 426
Téléphone	12 780	11 540	8 007
Frais de déplacement des administrateurs	188 613	279 165	308 913
Déplacements du personnel	151 334	143 473	141 410
	3 251 139 \$	2 721 623 \$	2 418 059 \$

Note : Les dépenses liées à l'assemblée générale annuelle pour l'année considérée sont nettes, en raison de leur passage du mandant au mandataire.



NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2019

L'Assemblée annuelle conjointe ACPS-ACCS a eu lieu à Whistler, en C.-B., du 7 au 10 juillet 2019.

C'est au cœur des sommets enneigés de Whistler que l'Assemblée s'est ouverte le 8 juillet avec un Programme des enfants et des jeunes, un Programme des accompagnants et une séance conjointe ACPS-ACCS sur Synergie des semences axée sur la Modernisation de la réglementation des semences (MRS) et la gouvernance d'une future Organisation nationale des semences (ONS).

Lundi après-midi, suite à un dîner conjoint ACPS-ACCS, Jonathan Nybord, président de l'ACPS, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la 115^e Assemblée générale annuelle de l'ACPS. Il a passé en revue les priorités pour 2019 et rappelé aux membres de faire part de leurs avis sur la planification de la transition aux experts-conseils de StrategyCorp présents à la réunion. Dans son Rapport du directeur exécutif, Glyn Chancey a récapitulé les points saillants des activités de 2019, en particulier les projets supplémentaires de Synergie, ainsi que le Rapport financier annuel vérifié. On a rappelé aux membres qu'afin de pouvoir évaluer leur appui envers la perception d'un droit provisoire pour permettre d'appuyer toutes les priorités actuelles, il faudrait peut-être tenir Assemblée extraordinaire des membres à l'automne de 2019.

Lors d'une séance animée sur le « Point de vue des administrateurs », un panel de membres du conseil de l'ACPS a demandé aux membres de donner leur rétroaction à l'égard des changements futurs proposés par l'ACPS. Les administrateurs représentant les producteurs au conseil

de l'ACPS Peter Boswall, André Lussier, Eric McLean, Kevin Runnalls et Laurie Wakefield ont conclu en demandant si l'ACPS devait investir plus, moins ou la même chose dans la structure future du secteur des semences et ont reçu un fort taux de réponse en faveur de plus d'investissements.

À la fin de la séance administrative de lundi après-midi, Chet Boruff, PDG de l'Association of Official Seed Certifying Agencies, a présenté les points saillants sur les questions liées à la certification des semences à l'échelle internationale en 2019, souligné le 100^e anniversaire de l'AOSCA, et rappelé aux participants le rôle crucial joué par le Canada dans la création de l'association ainsi que le rôle vital des Canadiens dans les activités de l'AOSCA au cours du dernier siècle.

Après une soirée passée au sommet de la montagne Blackcomb pour une soirée familiale de divertissements conjointe avec l'ACCS, la séance administrative a débuté mardi matin par une séance interactive sur « CertiSem 2.0 », une vision habilitée par la technologie pour la certification des semences au Canada animée par Doug Miller, gestionnaire administrateur, Certification et services technologiques de l'ACPS. Une discussion avec les membres sur cette vision était animée par les panellistes suivants du secteur des semences : Annie Bergeron, de Les Grains SemTech, Jeff Reid, de SeCan, Craig Riddell, de Riddell Seed et Kevin Runnalls, de Country Aida Farms.

Mardi après-midi, lors du dîner annuel de remise des prix, Jonathan Nyborg, le président de l'ACPS, a présenté une plaque de reconnaissance des années de service à Richard Stamp, de l'Alberta, qui se retirait du conseil d'administration de l'ACPS. Kevin Runnalls, le président sortant et président du Comité des prix, a souhaité la bienvenue à Bob Rugg, de la Saskatchewan, le nouveau président honoraire de l'ACPS pour 2019 à 2022. Les prix Membre honoraire à vie pour service distingué envers l'ACPS et pour l'avancement de l'agriculture canadienne ont été décernés à Patti Rothenburger, du Manitoba, et à Brenda Trask, de l'Ontario. Les prix Sociétaire Robertson, pour services exceptionnels à l'ACPS, ont été décernés à Ed Hadland, de la Colombie-Britannique, Doug Heaman, du Manitoba, et Les Trowell, de la Saskatchewan.

La séance administrative de mardi après-midi comprenait une récapitulation des activités actuelles sur la modernisation et le perfectionnement professionnel par Glyn Chancey, directeur exécutif, et Caroline Lafontaine, gestionnaire administratrice, Communications et services aux clients. En outre, un dialogue avec les membres sur les façons d'aborder les nombreux défis opérationnels a été animé par le Comité exécutif et les panellistes suivants : Shannon Bieman, de SeCan, Roy Klym, de Rolo Farms, Portia MacDonald-Dewhirst, du CCRHA, Richard Stamp, de Stamp's Select Seeds et Sarah Weigum, d'Alect Seeds. Voici certains des défis dont ont discuté les membres de l'ACPS :

- clarifier la définition de « producteur de semences » en appuyant une politique fondée sur les résultats qui est davantage neutre pour ce qui est du système de production et du modèle opérationnel
- explorer de nouvelles avenues de perfectionnement professionnel pour l'accréditation des producteurs de parcelles
- réformer les mécanismes de recours (appels) afin d'améliorer les options des appelants pour présenter les appels.

Mardi s'est terminé par une soirée Gala conjoint ACPS-ACCS. Au début de la séance administrative de l'ACPS de mercredi, Jonathan Nyborg a souhaité

la bienvenue aux nouveaux membres du conseil et remercié les membres sortants. Il a remercié également les membres qui ont rédigé des résolutions et a encouragé tous les membres à participer aux discussions à venir sur les résolutions. Kevin Runnalls, président sortant de l'ACPS, a présenté le Rapport des mises en candidature, présenté les huit conseillers nommés au conseil de l'ACPS par leurs ministres provinciaux ainsi que les quinze administrateurs représentant les producteurs qui ont été élus par les membres de leurs filiales.

La réponse de l'ACPS aux résolutions de 2018 est passée en revue et les nouvelles résolutions de 2019 sont examinées. Les nouvelles résolutions appuyées par les membres avaient trait à l'orientation sur la planification de la transition, au maintien d'une reconnaissance adéquate des producteurs de semences au conseil d'une nouvelle Organisation nationale des semences (ONS) et à l'examen de divers modèles de transition de rechange.

Pour clore l'Assemblée annuelle 2019, un panel à la réunion conjointe ACPS-ACCS sur la biotechnologie a passé en revue les améliorations nécessaires à la réglementation des végétaux à caractères nouveaux (VCN). Claudio Feulner, de l'ACCS, et Krista Thomas, du Conseil des grains du Canada, ont décrit les développements dans le domaine de la réglementation sur la scène mondiale et les signaux de la chaîne de valeur sur les grains pour plus de transparence au niveau de la réglementation des produits issus de la biotechnologie végétale. Ian Affleck, de CropLife Canada, a décrit le plan de travail pour un nouveau Groupe de travail technique (GTT) sur les VCN et Heather Shearer, du Bureau de la biosécurité végétale, a présenté le point de vue de l'ACIA sur le plan de travail du GTT.

En général, les discussions des membres appuyaient la modernisation des règlements en matière de produits nouveaux concernant l'innovation dans le domaine de la sélection des végétaux.

* Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2019 est disponible à l'adresse seedgrowers.ca.



NOTRE CONSEIL

EXÉCUTIF

Jonathan Nyborg

Président

Joe Rennick

1^{er} vice-président

Dale Connell

2^e vice-président

Kevin Runnalls

Président sortant

Djiby Sall

Conseiller, gouvernement provincial

Glyn Chancey

Directeur exécutif

COLOMBIE-BRITANNIQUE

David Wuthrich

Cecil Lake, administrateur,
producteur de semences

Lori Vickers

Taylor, conseillère,
gouvernement provincial

ALBERTA

Glenn Logan

Lomond, administrateur,
producteur de semences

Scott Horner

Lethbridge, administrateur,
producteur de semences

Mark MacNaughton

Lacombe, conseiller,
gouvernement provincial

SASKATCHEWAN

Joe Rennick

Milestone, 1^{er} vice-président,
administrateur, producteur de semences

Laurie Wakefield

Maidstone, administrateur,
producteur de semences

Mitchell Japp

Regina, conseiller,
gouvernement provincial

MANITOBA

Eric McLean

Oak River, administrateur,
producteur de semences

Ryan Murray

Decker, administrateur,
producteur de semences

Chami Amarasinghe

Morden, conseiller,
gouvernement provincial

ONTARIO

Dale Connell

Palmerston, 2^e vice-président,
administrateur, producteur de semences

Dave MacKellar

Alvinston, administrateur,
producteur de semences

Kevin Runnalls

New Liskeard, président sortant,
producteur de semences

Joanna Follings

Stratford, conseillère,
gouvernement provincial

QUÉBEC

André Lussier

St-Hyacinthe, administrateur,
producteur de semences

Martin Provencher

Bécancour, administrateur,
producteur de semences

Djiby Sall

Québec, Comité exécutif, conseiller,
gouvernement provincial

NOUVEAU-BRUNSWICK

Jonathan Nyborg

New Denmark, président,
administrateur, producteur de semences

Peter Scott

Fredericton, conseiller,
gouvernement provincial

NOUVELLE-ÉCOSSE

Jim Baillie

Tatamagouche, administrateur,
producteur de semences

Steven Tattrie

Kentville, conseiller,
gouvernement provincial

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Peter Boswall

Charlottetown, administrateur,
producteur de semences

Steven Hamill

Charlottetown, conseiller,
gouvernement provincial

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Bryan Harvey

Saskatoon, conseiller pédagogique

NOS COMITÉS

EXÉCUTIF

Jonathan Nyborg*
Glyn Chancey
Dale Connell
Joe Rennick
Kevin Runnalls
Djiby Sall

APPELS

Dale Connell*
Chami Amarasinghe
Peter Boswall
André Lussier
Dave MacKellar
Mark MacNaughton
Ryan Murray
Djiby Sall
Peter Scott
Laurie Wakefield

VÉRIFICATION

André Lussier*
Glenn Logan
Roy Klym
Joe Rennick
Peter Scott

PRIX

Kevin Runnalls*
Jim Baillie
Dale Connell
Eric McLean
Martin Provencher
Joe Rennick
David Wuthrich

DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISE

Scott Horner*
Annie Bergeron
Peter Boswall
Dale Connell
Dustin Klym
Jeff Reid
Craig Riddell

ÉDUCATION ET PUBLICITÉ

Ron Markert*
Joanna Follings
Mitchell Japp
André Lussier
David McKellar
Ryan Murray
Marian Stamp
Lori Vickers

RESSOURCES HUMAINES

Laurie Wakefield
Jim Baillie
Bryan Harvey
Glenn Logan

SÉLECTIONNEURS DE VÉGÉTAUX

Bryan Harvey*
Annie Claessens
Bruce Coulman
Kevin Falk
Greg Gingera
Rale Gjuric
Robert Graf
David Hume
Art McElroy
Jay Patel
Istvan Rajcan
Tom Warkentin

COORDINATION INTERFILIALES

Colleen Acres
Ed Hadland
Robert Vander Linden
Shannon Bieman
Kelly Chambers
Shawn Fraser
Laurie Hayes
Shawn Fraser
Renee Hoyme
Daniel Lanoie
Daniel Savoie
Jennifer Seward
Andrew Ayre
Peter Szentimrey
Frank McCardle
André Lussier

POLITIQUES, PLANIFICATION ET GOUVERNANCE

Jonathan Nyborg*
Peter Boswall
Dale Connell
Mitchell Japp
Bryan Harvey
Scott Horner
Norm Lyster
Ryan Murray
Joe Rennick
Martin Provencher
Kevin Runnalls
Djiby Sall
Richard Stamp
Laurie Wakefield
David Wuthrich

CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Bryan Harvey*
Chami Amarasinghe
Steve Hamill
Glenn Logan
Mark MacNaughton
Eric McLean
Ron Markert
Kevin Runnalls
Joe Rennick
Djiby Sall

SERVICES DE RÉGLEMENTATION

Joe Rennick*
Chami Amarasinghe
Jim Baillie
Cathy Breadner
Jim Downey
Willy Drost**
Steve Hamill
Bryan Harvey
Wendy Jahn**
Glenn Logan
Rick Love
André Lussier
David MacKellar
Mark MacNaughton
Eric McLean
Bridgette Moore
Christina Rowan**
David Wuthrich

* Président

** Observateurs officiels

NOTRE PERSONNEL

GLYN CHANCEY

Directeur exécutif

PAM COLES

Administratrice gestionnaire, Finances et administration

CAROLINE LAFONTAINE

Administratrice gestionnaire, Communications et services aux membres

DOUG MILLER

Administrateur gestionnaire, Certification et services technologiques

MIKE SCHEFFEL

Administrateur gestionnaire, Politiques et normes

GAIL HARRIS

Gestionnaire, Normes

BRIANNA CHOUINARD

Gestionnaire, Certification

EMMANUEL FONDI

Agent des politiques et de la certification

KELSEY COURTNEY

Agente des politiques et de la certification

LUCIE LAFLEUR

Coordonnatrice des services à la clientèle et adjointe au directeur exécutif

RABYA KHANAN

Agente des communications

LAKSHANA MAHABIR

Agente des politiques



